

Association CBD et médicaments : un risque sous-estimé

Compte Test - 2025-03-17 09:18:19 - Vu sur [pharmacie.ma](https://www.pharmacie.ma)

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM-France) alerte sur les interactions entre le cannabidiol (CBD) et certains médicaments. Ces interactions peuvent réduire l'efficacité des traitements ou en augmenter les effets indésirables, posant un risque pour la santé des patients. Depuis 2015, le CBD est vendu en France sous diverses formes : huiles, tisanes, bonbons, gâteaux, e-liquides, comprimés, etc. Il est utilisé pour ses effets supposés sur le bien-être et vendu en tant que complément alimentaire. Entre 2017 et 2023, les centres antipoison ont rapporté 58 cas d'interactions médicamenteuses avec le CBD. Entre 2021 et 2022, les Centres de pharmacovigilance et d'addictovigilance ont relevé 4 cas graves. Ce nombre est probablement sous-estimé. L'ANSM conseille aux personnes utilisant le CBD d'informer leur médecin et de signaler tout effet inhabituel : modification de l'efficacité du traitement, effets secondaires accrus. Les interactions peuvent survenir indépendamment de la forme de CBD consommée (bonbons, tisanes, etc.) et de la durée d'utilisation. En cas de nausées, diarrhées, vertiges, somnolence, fatigue, maux de tête, idées suicidaires ou crises d'épilepsie, le patient doit arrêter immédiatement le CBD et consulter un médecin.

L'Agence française recommande aux pharmaciens d'informer leurs patients sur les risques d'interactions médicamenteuses liés au CBD. Ils doivent conseiller à leurs patients de tenir leur médecin informé en cas de consommation de CBD. En cas d'effets indésirables rapportés par un patient, les pharmaciens doivent recommander l'arrêt du CBD et une consultation médicale. Quant aux médecins, ils doivent interroger systématiquement les patients sur une éventuelle consommation de CBD. Ils doivent les sensibiliser aux interactions possibles et aux effets secondaires du CBD. Ils doivent également adapter la prescription si nécessaire et surveiller les effets du traitement. Le CBD peut influencer l'efficacité des traitements et provoquer des effets secondaires. Une vigilance accrue des professionnels de santé et une information claire des patients sont essentielles. Source : ANSM